

# LE FIPHFP EN OCCITANIE EN 2016

## L'EMPLOI DANS LA RÉGION EN CHIFFRES



6,3 %

Taux d'emploi légal dans les trois  
fonctions publiques en Occitanie



6,77 %

fonction  
publique  
**TERRITORIALE**



6,06 %

fonction  
publique  
**HOSPITALIÈRE**



4 %

fonction  
publique de  
**L'ÉTAT**

5,32 %

Taux d'emploi légal dans les trois fonctions publiques  
au niveau national

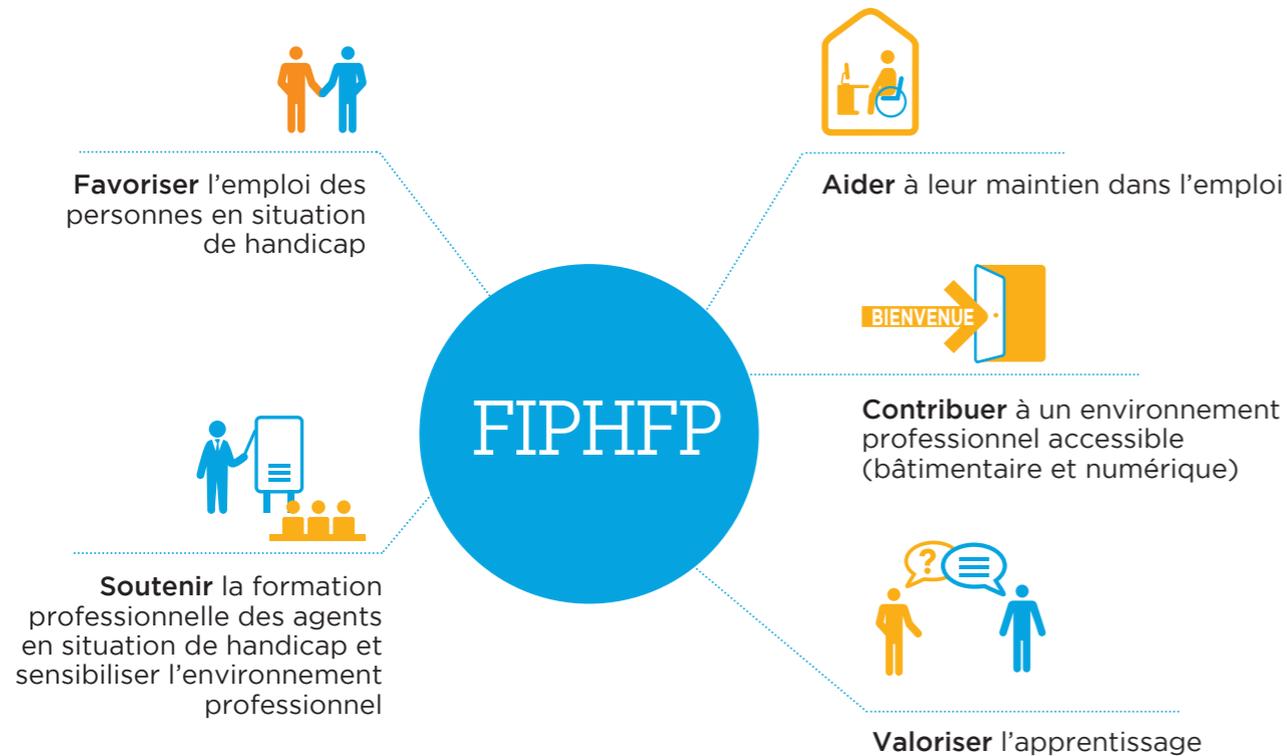


Le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique a pour mission de favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées au sein des trois fonctions publiques, ainsi que la formation et l'information des agents en prise avec elles.

Article 36 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005



# LES 5 PRIORITÉS DU FONDS



## L'ÉDITO du directeur

« Forte d'une très belle mobilisation des employeurs en 2016, la Fonction publique atteint un taux d'emploi légal de 5,32 %, un record depuis dix ans. Cette mobilisation, le FIPHFP l'accompagne au quotidien, sur l'ensemble des territoires grâce au travail mené par les Délégués territoriaux au handicap et les Comités locaux présidés par le Préfet de région. Le Fonds s'appuie également sur de nombreux acteurs locaux, dont les Handi-Pactes qui assurent l'animation du réseau d'employeurs et de partenaires régionaux.

Ces bons résultats ont eu pour double conséquence de poursuivre l'accroissement des interventions du FIPHFP tout en réduisant les contributions des employeurs. La trajectoire financière du Fonds s'en trouve fragilisée. L'enjeu est aujourd'hui de réfléchir, aux côtés des pouvoirs publics, à une solution pour pérenniser l'accompagnement du Fonds auprès de tous les employeurs publics afin de leur permettre de poursuivre la dynamique engagée depuis dix ans. »



**Marc Desjardins**  
Directeur de l'Établissement public FIPHFP

## L'action concrète du FIPHFP en Occitanie

**7 150 153 €**

Montant total des interventions directes du FIPHFP en 2016 dans la région

### AIDES PONCTUELLES

**2 053 393 €** financés par le FIPHFP en 2016 dans la région via la plateforme.

### PROGRAMME ACCESSIBILITÉ

**1 035 573 €** financés par le FIPHFP en 2016.

### CONVENTIONS

**4 061 187 €** financés par le FIPHFP en 2016 dans la région.

#### 8 conventions validées en Comité local :

- Centres de gestion de la fonction publique territoriale (CDG) des Pyrénées-Orientales, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, de Haute-Garonne, du Gers, et des Hautes-Pyrénées ;
- Centre hospitalier (CH) de Saint-Gaudens ;
- Toulouse Métropole et Ville de Toulouse.

**À noter :** Dans le cadre du renouvellement de leur convention avec le FIPHFP, Toulouse Métropole et la Ville de Toulouse développent un dispositif pour faire face à la recrudescence des situations de handicap psychique chez leurs agents. Les deux collectivités prévoient :

- de former leurs managers afin de mieux détecter ces situations ;
- de développer une démarche d'accompagnement par un soutien médico-psychologique régulier ;
- d'évaluer les capacités professionnelles de l'agent par le biais d'un bilan cognitif.

Cette initiative, évaluée à hauteur de 324 000 € est financée à 75 % par le FIPHFP.

## PARTENARIATS & ANIMATION

Les Centres de gestion de la fonction publique territoriale (CDG), Les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH)



**À noter :** Depuis 2016, un seul comité de pilotage réunit les Handi-Pacte Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, outil d'animation territoriale du FIPHFP auprès des employeurs publics. Cette nouvelle organisation a été officialisée lors du comité des employeurs publics du 19 mai 2016, ouvert par le Préfet de Région Occitanie, Pascal Mailhos.

## Focus

### Le FIPHFP se mobilise avec la FHF pour accompagner la fonction publique hospitalière

**Début 2016, l'action menée conjointement par le FIPHFP et la Fédération hospitalière de France (FHF) au niveau national a été déclinée avec succès sur la région Occitanie.**

**Cette expérimentation de trois ans vise à accompagner les établissements hospitaliers sur le territoire grâce à la mise à disposition de référents handicap qui maîtrisent les aides et champs d'intervention du FIPHFP. Les référent(e)s handicap du Centre hospitalier de Mende et du Centre hospitalier spécialisé de Thuir ont développé le dispositif.**

**Au total, une quarantaine d'établissements de la Lozère, des Pyrénées-Orientales et de l'Aude ont pris part à cette expérimentation.**

**Plus de 120 agents ont été informés ou accompagnés et 15 agents en situation de handicap ou de restriction d'aptitude ont été accompagnés dans leur adaptation de poste ou dans leur parcours de reclassement.**



# LE FIPHFP : Comment ça marche ?

« Le FIPHFP est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et du budget. » (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006)

## COMITÉ NATIONAL

Définit les orientations stratégiques, vote le budget et approuve les conventions nationales.

### Président

Dominique Perriot

### Vice-Présidents

Agnès Duguet  
Florian Guzdek

## ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Prépare et met en oeuvre les délibérations du Comité national.

### Directeur

Marc Desjardins

### Directrice adjointe

Hélène Berenguier

### Secrétaire générale

Christelle de Batz

### Déléguée aux employeurs nationaux et aux partenariats

Nathalie Dross-Lejard

## COMITÉ LOCAL D'OCCITANIE

Valide les conventions avec les employeurs régionaux.

Favorise une approche territoriale de la mise en oeuvre de la politique handicap.

## LA DÉLÉGUÉE TERRITORIALE AU HANDICAP (DTH)

### **Béatrice LAGARRIGUE**

*L'interlocutrice des employeurs publics  
en Occitanie :*

***beatrice.lagarrigue@caissedesdepots.fr***



La DTH est la représentante du Fonds et le relais de proximité du gestionnaire administratif sur les territoires.

Elle anime le Comité local, va à la rencontre des employeurs publics, les aide à développer leur politique en faveur des personnes en situation de handicap et les accompagne lors des conventionnements.

Pilote du Handi-Pacte, elle met en oeuvre, aux côtés des services de l'Etat, la politique handicap en région.

## LE GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF : CAISSE DES DÉPÔTS

Assure la gestion administrative et opérationnelle du FIPHFP ainsi que son secrétariat administratif, au niveau national comme au niveau local.

